

Difficulté n°2 : « Les gens ne s'engagent plus comme avant, nous avons du mal à trouver des dirigeants bénévoles ! »

Les difficultés liées à la vie démocratique demeurent une préoccupation importante pour les associations. Vous êtes 44% à exprimer des difficultés pour renouveler les instances dirigeantes. Pourtant le bénévolat n'est pas en crise, avec une moyenne de 18 bénévoles par associations (contre 16 en 2005) ! Néanmoins les fonctions de dirigeants peinent à mobiliser et ce notamment dans les associations sportives, socioculturelles et de défense des droits.

L'analyse portée par le CAC :

Si les associations traversent une période trouble financièrement, la soif d'agir des citoyens semble, elle, intacte. Les difficultés à trouver de nouveaux dirigeants bénévoles ne peuvent être assimilées à un repli sur soi. Depuis plusieurs années, de nombreux observateurs ont noté que ce sont **les modes d'engagement qui se transforment**. En effet, si on peut se réjouir de l'augmentation constante du nombre d'associations (+33 000 par an) et des participations bénévoles (+7% par an), le temps moyen consacré à chaque association, lui, diminue. Si les petites et moyennes associations expriment en premier chef ces difficultés, c'est que le travail bénévole y est très chronophage.

Loin de dénoncer le « mille-feuille associatif », **le CAC défend la diversité du tissu associatif, synonyme d'une solidarité accrue sur les territoires**. Bien entendu, il faut encourager la coopération entre associations et créer du lien entre des actions associatives qui restent parfois isolées. Ainsi, le CAC encourage les dynamiques de mise en réseau qui permettent de créer des synergies. Mais, n'oublions pas que la fusion, lorsqu'elle est imposée pour des raisons financières, est souvent contre-productive quant au développement du projet associatif lui-même.





Pour le CAC, c'est bien la perte de sens qui est démobilisatrice. Les complexités administratives, la judiciarisation des relations avec les collectivités, l'instrumentalisation des pouvoirs publics (à travers le recours aux appels d'offres notamment) et la gestion à répétition de crises éloignent progressivement les dirigeants bénévoles des **raisons premières de leur engagement : un engagement au service d'un projet collectif d'intérêt général, tourné vers le bien commun et vecteur de transformation sociale.**

Nos propositions d'action :

- ↙ Revoir la finalité et les modalités des fonds de formation des bénévoles en orientant non plus simplement sur des modules techniques mais vers des actions porteuses de sens.
- ↙ Soutenir les initiatives associatives qui s'inscrivent dans des démarches de coopération inter-associatives et de gestion participative.
- ↙ Tout autant que la finalité, faire reconnaître la démarche coopérative et démocratique des associations comme une composante à part entière de leur utilité sociale.

